

CENTRES DE VACANCES – AOÛT 2021

PLEUBIAN - 6/12 ans	
Du 30 juillet au 21 août	
Du 30 juillet au 10 août	
Du 11 au 21 août	
MEYRONNES - 7/14 ans	
Du 29 juillet au 21 août	
LE PRADET – 9/14 ans	
Du 29 juillet au 21 août	
TANNERRE EN PUISAYE 4/6 ans	
Du 27 juillet au 05 août	
Du 05 au 14 août	

Réservé au Service

N° de Famille : |_|_|_|_|_|_|_|_|

PAI Alimentaire Oui - Non

PAI Médical Oui - Non

CMU Oui - Non

Vaccins à jour Oui - Non

NOM / PRÉNOM DE L'ENFANT : _____

DATE DE NAISSANCE : |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| **SEXE :** F M

ADRESSE (n°bât/esc/bte/apt) : _____

TÉLÉPHONE : |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

ÉCOLE FRÉQUENTÉE : _____

Situation familiale : Marié(e) Pacsé(e) Vie maritale Célibataire Divorcé(e)
Autres

Nom et Prénom du Père : _____

Profession : _____

Employeur : _____

 Port. |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|  Trav. |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

Nom et Prénom de la Mère: _____

Profession : _____

Employeur : _____

 Port. |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|  Trav. |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

En cas d'absence de votre domicile durant le séjour, veuillez nous indiquer où nous pourrions vous joindre :

Adresse : _____

 |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

MODALITÉS DE RÉGLEMENT

Service « Écoles et loisirs »
Mairie annexe – 1 rue Mulot – 93800 Epinay-sur-Seine
Annexe Orgemont – place Oberursel : Uniquement par chèque

- ☞ En ligne sur le Portail famille (www.famille.epinay-sur-seine.fr)
- ☞ Par carte bancaire, au service « Écoles et loisirs »
- ☞ Par chèque bancaire à l'ordre du Régisseur des activités périscolaires et séjours.
- ☞ ANCV au nom du responsable de l'enfant.
- ☞ En numéraire, au service « Écoles et loisirs », maximum 300€ par facture.

40 % DU COÛT DU SÉJOUR SERA DEMANDÉ À L'INSCRIPTION

**LA TOTALITÉ DU SÉJOUR DOIT ÊTRE RÉGLÉE AVANT LA DATE
LIMITE DE PAIEMENT INDIQUÉE SUR LA FACTURE**

FRAIS D'ANNULATION

(Délibération du Comité de la Caisse des écoles du 25 juin 2020)

Si l'inscription est annulée (aucune annulation par téléphone) :

- ☞ Plus de 60 jours avant le départ, un montant de 25,00 € par personne sera retenu quel que soit le motif de l'annulation.
- ☞ De 60 jours à 15 jours avant le départ, un montant égal à 30 % du coût du séjour sera retenu.
- ☞ Moins de 15 jours avant le départ, un montant égal à 50 % du coût du séjour sera retenu.
- ☞ Force majeure dûment justifiée (maladie, hospitalisation, décès d'un proche parent, déménagement, perte d'emploi), un montant de 25,00 € sera retenu.
- ☞ Si le nombre de participants venait à être limité par un protocole sanitaire, la priorité serait donnée aux enfants et familles participants pour la première fois à ces séjours
- ☞ Le séjour sera complété dans l'ordre chronologique d'inscriptions.

FRAIS MÉDICAUX

Si, au cours de son séjour, votre enfant reçoit des soins, tous les frais (médecin ou pharmacien) seront avancés par la Caisse des écoles.

À la suite du séjour, vous recevrez un avis de sommes à payer de la Direction des Finances Publiques concernant les dépenses engagées. En contrepartie du règlement auprès de la Direction des Finances Publiques, les feuilles de soins vous seront remises, afin de vous faire rembourser par votre caisse de sécurité sociale et/ou votre mutuelle.

Rappel : Si vous bénéficiez de l'aide médicale gratuite (CMU) ou si vous ne relevez pas du régime général de la sécurité sociale, merci de nous fournir l'attestation.

Attention : médecins et pharmaciens n'ont pas obligation d'accepter la CMU, nous ne pouvons donc pas vous garantir son utilisation. Les ambulanciers les refusent systématiquement.

J'autorise mon enfant à pratiquer toutes les activités physiques et sportives qui seront proposées dans le centre.

OUI NON

J'autorise la ville d'Épinay-sur-Seine à utiliser l'image de mon enfant sur tout support municipal (Épinay en Scène, guide des séjours, etc...) :

OUI NON

J'ai bien compris que le centre n'assurera aucun repas à l'exception des repas proposés (avec ou sans porc) : OUI

Observations : _____

Je soussigné(e) M. ou Mme _____

donne, par la présente, l'autorisation à Monsieur le Directeur du séjour de mettre en œuvre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant.

Par ailleurs, je certifie l'exactitude des informations portées sur ce dossier.

Enfin, je déclare avoir pris connaissance des conditions générales du séjour ainsi que des **modalités de règlement indiquées page 2 du dossier.**

L'inscription des enfants sera **OBLIGATOIREMENT** effectuée par le responsable de l'enfant.

Épinay-sur-Seine, le |__| |__| |__|__|

Signature obligatoire (du ou des parents) :

RÉSERVÉ AU SERVICE « ÉCOLES ET LOISIRS »

N° S.S. : |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| / |_|_|_|

CPAM du 93 BP 60300 93018 BOBIGNY Cedex	Autre :
---	---------

DATE DE DÉPÔT :

BREVET DE NATATION : |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|_|_|

PAI médical PAI alimentaire Pas de PAI Sans porc

OBSERVATIONS :

Dossier enregistré par : |_|_|_|

Si annulation, date de celle-ci (informer secrétariat de l'Enfance) : |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|

Motif :